

ILS ONT CREE LEUR ENTREPRISE GRACE AU DISPOSITIF ANSEJ

Soraya, Fairouz et les autres

1^{er} Salon de l'emploi ou 4^e Salon national de la micro-entreprise SAMIE'2007, au-delà de l'intitulé officiel de cette manifestation économique, qui se tient depuis dimanche au Palais des expositions des Pins-Maritimes d'Alger, il y a une réalité. Celle où des jeunes promoteurs ont réussi à créer leur propre entreprise dans plusieurs secteurs d'activité grâce aux différents mécanismes mis en place par le gouvernement tels que l'Ansej.

Les exemples réussis sont nombreux et force est de constater que les femmes sont de plus en plus nombreuses à se lancer dans des métiers qui étaient jusque-là réservés à la gent masculine. C'est notamment le cas de la jeune Soraya Boutebba. Informaticienne de formation, cette jeune promotrice originaire de Tadjenet dans la wilaya de Mila a sauté le pas. Issue d'une famille d'agriculteurs, elle a décidé en 2004 de profiter du dispositif qu'offre l'Ansej pour créer sa

propre entreprise d'élevage de vaches laitières et de poules pondeuses. Grâce à un crédit de 1,5 milliard de centimes, Soraya Boutebba, aidée de son frère, a réussi en deux ans à monter son entreprise qui emploie actuellement une douzaine de travailleurs. Malgré quelques tracasseries administratives ayant jalonné son parcours de jeune promotrice, Soraya, reste ambitieuse. Elle compte profiter encore de la possibilité d'extension de son exploitation pour investir dans la production d'aliment du bétail et d'acquiescer un couvain pour poules pondeuses malgré «la désorganisation du secteur de la production laitière et de l'aviculture».

A l'instar de Soraya Boutebba, le secteur agricole a également séduit Benaouda Fairouz. Dans une exploitation sommaire au fin fond d'El-Bayadh, cette ex-professeur, diplômée en droit des affaires, a laissé tomber sa carrière dans l'éducation pour perpétuer une tradition héritée de

ses parents, l'élevage bovin. Après une formation en agriculture au Centre de formation professionnelle appliquée de la wilaya, Fairouz se lance dans l'aventure Ansej en 2004. Deux années plus tard et après l'obtention de son crédit bancaire (150 millions de centimes) en juillet 2006, elle se retrouve à la tête d'une exploitation comptant trois travailleurs et une vingtaine de vaches laitières.

Contente d'avoir réussi ce pari, Fairouz déplore cependant des difficultés en matière de collecte de lait ainsi que le manque et la cherté de fourrage qui «me coûte 400 000 DA par mois». Des difficultés auxquelles s'ajoute le manque de moyens de transport dans cette région enclavée de l'Ouest algérien. Un état de fait qui l'oblige à revoir à la baisse ses ambitions pour une éventuelle extension de son exploitation. Si pour Soraya et Fairouz, le dispositif Ansej a permis une reconversion professionnelle, pour Dailil

Guezati, cela a été plutôt une continuité avec sa formation supérieure. Ingénieur d'Etat en industrie agroalimentaire, Dailil créera grâce au dispositif Ansej, Daililait, une fromagerie implantée dans la zone d'activité Ain-Smara à Constantine. La mise sur pied de son entreprise a duré deux années et emploie actuellement huit travailleurs. Avec une capacité de production journalière d'une tonne par jour, Daililait compte se frayer une place dans le secteur très concurrentiel de l'agroalimentaire.

Toutefois, avec l'augmentation du prix de la poudre de lait sur le marché mondial, le patron de Daililait nourrit quelques appréhensions quant à la répercussion de cette hausse sur les produits laitiers sur le marché national. Une hausse de prix qui outre les consommateurs, pénalise à coup sûr les petites entreprises tenues de payer des charges fixes pour rembourser leurs crédits bancaires.

Lotfi Mérad

SECHERESSE

Les barrages remplis à 40 %

En dépit d'un mois de janvier exceptionnellement sec et l'absence d'épisodes pluviométriques conséquents, au niveau du ministère des Ressources en eau, on se veut rassurant.

«Avec le volume comptabilisé au niveau des barrages, nous gérons de manière à aller le plus loin possible même s'il ne pleut pas», nous dira M. Benbouaziz, responsable de la communication au département d'Abdelmalek Sellal. Il en veut pour preuve, le volume actuel des réserves hydriques emmagasinées

dans les 57 barrages que compte le pays. «Jusqu'au 31 décembre 2006, nos réserves ont atteint 2,316 milliards de mètres cubes avec un taux de remplissage moyen de 40,71%, alors qu'à la même période de l'année écoulée, le volume des réserves était de 1 milliard 808 millions de mètres cubes avec un taux de remplissage des barrages de seulement 32%», souligne M. Benbouaziz. En détail, les 12 barrages de la région du Chelif enregistrent un taux de remplissage de 16,46%, les 10 barrages du Centre sont

remplis à 49%, les 16 barrages de l'Ouest sont à 25,31% du taux de remplissage et enfin les 19 barrages de l'Est sont remplis à hauteur de 59,77%.

S'agissant des apports pluviométriques durant le mois de décembre, ceux-ci ont été de l'ordre de 26,55 millions de mètres cubes pour la région Ouest, de 8,53 millions de mètres cubes pour la région du Chelif, de 36,82 millions de mètres cubes pour la région Centre et enfin 122,82 millions de mètres cubes pour la région Est du pays. Au total,

les barrages ont reçu durant le mois de décembre 2006 près de 195 millions de mètres cubes contre 266,26 millions de mètres cubes en décembre 2005.

Même si un problème de sécheresse se pose dans la région Ouest, particulièrement pour la ville d'Oran, l'apport de 90 000 mètres cubes quotidiens de la station de dessalement d'Arzew et les projets de forages dans la région du Chelif permettront «de maîtriser la situation», assure M. Benbouaziz.

L. M.

OPERATION ALLO OTA/RING ALGERIE

Les premiers gagnants reçoivent leurs cadeaux

Les premiers gagnants de la grande opération lancée par Ring-Algérie et Allo-OTA viennent de recevoir leurs cadeaux. Baptisée Allo Nokia, l'opération initiée à l'endroit des abonnés de la formule Allo d'Orascom Télécom Algérie, du reste leader du marché national de la téléphonie mobile, semble connaître un grand succès auprès des utilisateurs.

En effet, depuis le 15 janvier écoulé, de nombreux gagnants se sont présentés aux boutiques Ring pour recevoir leurs cadeaux respectifs, des téléphones portables Nokia en l'occurrence. Ces mêmes gagnants qui n'ont pas manqué de manifester leur joie sont également repartis avec un bonus crédit de 200 DA au même titre de tout autre participant à cette pro-

motion. Cette opération qui a commencé le 28 décembre de l'année passée va se poursuivre jusqu'au 28 mars prochain avec à la clé des portables Nokia mais aussi plus de 22 000 cadeaux de rêve pour ne citer que des voyages en Thaïlande, en Malaisie et des micro-ordinateurs portables.

Pour rappel, la participation à ce jeu se fait sur simple rationnement de sa carte Sim Allo-Ota avec une recharge d'une valeur de 1 000 DA. Par la suite, il convient d'introduire les 14 chiffres de la carte de recharge en appelant un autre numéro court (4550). Ce service ne coûte que 12 DA l'appel. Passé ces formalités, l'abonné doit prendre soin de garder sa carte de recharge afin de la présenter le

jour de la remise du cadeau au même titre qu'une carte qui justifie son identité. La remise des cadeaux s'effectue au sein des agences commerciales de Ring-Algérie, à l'exception des voyages et des ordinateurs qui seront distribués par une agence déléguée par Nokia.

Un centre d'appel (017.006000) a été mis en place par Ring-Algérie afin de répondre aux interrogations des clients. A noter enfin que les heureux gagnants disposent d'une période de 2 mois pour la récupération de leurs cadeaux, de même qu'une remise de 50% est accordée par Ring-Algérie pour les gagnants qui souhaitent acquiescer un autre portable de la gamme Nokia.

Nabil M.

RETRAITES DE L'EDUCATION

L'évaluation des actions à l'ordre du jour

A l'Institut national des techniques de l'économie d'El-Achour, les membres du conseil du Syndicat national des retraités de l'éducation affilié à la FNTR (UGTA) ont réitéré, hier, leurs principales revendications déjà exprimées dans un passé récent. Les débats qui ont suivi l'ouverture des travaux de cette rencontre ont été axés notamment autour des questions déjà exprimées dans un passé récent parmi elles l'épineux dossier des logements d'astreinte.

Lors de cette rencontre, il a été procédé à une évaluation des actions entreprises, notamment au sujet de l'application de la convention signée entre le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Habitat, d'une part, et l'UGTA-FNTE, d'autre part, qui stipulait qu'un désistement sera accordé pour l'achat des logements situés en dehors de l'enceinte de l'établissement scolaire, ainsi que la circulaire 548/95 du 10 décembre 1995 où il est mentionné le «maintien du retraité en lieu

et place surtout s'il ne possède pas de logement personnel».

Les participants «soutiennent, encouragent et appuient les poursuites entamées pour la récupération des logements vides, fermés, sous-loués de manière illégale ou occupés par des personnes étrangères à l'Éducation». Ils réclament également «l'annulation immédiate, officielle et à titre individuel des décisions d'expulsion à l'encontre de leurs collègues».

A. B.

AFFAIRE DES 500 MILLIONS DE CENTIMES D'ALGERIE

POSTE DE BOUIRA

Deux receveurs et deux caissiers mis sous mandat de dépôt

L'affaire de la disparition mystérieuse de 500 millions de centimes le 9 octobre dernier, lors de leur convoi depuis la Banque centrale de Bouira vers la recette de Sour-El-Ghozlane, vient de connaître de nouveaux rebondissements. En effet, après plus de trois mois d'enquête diligentée par la brigade économique de la police judiciaire, le parquet de Bouira qui avait siégé ce dimanche en présence du procureur de la République et du président du tribunal de Bouira auxquels sont associés le procureur général et la présidente de la cour de Bouira pour délicatesse de l'affaire, a décidé après délibérations, de mettre sous mandat de dépôt le receveur principal et le caissier de la recette principale de Bouira, ainsi que le receveur et le caissier de la recette de Sour-El-Ghozlane. D'après le service de communication de la Sûreté de wilaya, l'enquête a porté sur 18 personnes et n'avait épargné aucune piste pour retrouver la trace de ces 500 millions de centimes qui avaient manqué lors du décompte final au niveau de la recette de Sour-El-Ghozlane qui avait réclamé en ce 9 octobre, soit en pleine période de Ramadan, une somme de 2 milliards 500 millions de centimes et qui n'a reçu, selon le receveur de cette poste, CHM, âgé de 36 ans et qui était en présence de son caissier N. Y. âgé de 40 ans, que 2 milliards de centimes, soit un manque de 500 millions de centimes. De son côté, le receveur principal, S.A.M., âgé de 51 ans et qui était installé dans ses fonctions une semaine auparavant, avait déclaré qu'il avait envoyé depuis la Banque d'Algérie la somme réclamée, c'est-à-dire 2 milliards et 500 millions de centimes, et ce, en présence de son caissier principal, S. B. A., âgé de 40 ans. Malheureusement, la procédure avec laquelle était acheminé l'argent, c'est-à-dire envoyé directement depuis la Banque d'Algérie vers la recette destinataire sous escorte, se fait sans la présence du receveur concerné et ce, depuis qu'une note interne datée de 2001 exemptait le receveur de la recette demandeuse de l'argent de sa présence. Ainsi, après trois mois d'investigations, la brigade économique, n'ayant pas réussi à retrouver directement les auteurs de ce détournement, a décidé, par système d'élimination nous dit-on, de réduire la responsabilité à quatre personnes, après avoir pointé du doigt 18 personnes. Pour rappel, depuis l'éclatement de ce scandale, les quatre responsables inculpés ce dimanche travaillaient normalement et aucune mesure conservatoire n'avait été prise à leur encontre. Aussi, ce dimanche, après leur inculpation, une constatation totale s'est-elle emparée des travailleurs d'Algérie Poste au niveau de la wilaya. Hier, les responsables syndicaux de la wilaya appartenant à l'Algérie Poste, étaient en réunion extraordinaire pour débattre des derniers développements nés après la mise sous mandat de dépôt de ces quatre cadres. A l'heure où nous mettons sous presse, la réunion se poursuivait toujours.

Y. Y.

TIZI-OUZOU

Université : grève et protestation des étudiants

L'appel à la grève lancé par la Coordination locale des étudiants (CLE) de l'université de Tizi-Ouzou a été largement suivi. Le mot d'ordre de grève des étudiants qui ont été nombreux à suivre le rassemblement organisé par les délégués de la CLE sur l'esplanade du campus Hasnaoua prolongé par l'occupation de la voie publique, faisant face au campus Hasnaoua, pendant une demi-heure est venu au soutien de la plate-forme des revendications déjà soulevées et appuyées par plusieurs mouvements de contestation et qui n'a pas été prise en charge par les autorités universitaires, selon les dires des étudiants. Ces derniers se désolent, dans un document transmis à notre bureau, du fait que la réunion tenue avec le wali pour trouver une solution aux problèmes posés «n'a abouti que sur de pseudo engagements. Les protestataires disent avoir saisi le ministère de tutelle, auprès de qui une demande d'audience est déposée pour une éventuelle prise en charge de toutes leurs doléances portant sur des considérations pédagogiques et sociales. Les étudiants qui demandent le départ des responsables au niveau du rectorat et de la direction des œuvres universitaires Hasnaoua ont dénoncé les tentatives de mise en place de structures syndicales estudiantines parallèles et inféodées à l'administration. Ils n'ont pas omis de dénoncer le choix du premier jour de l'an berbère pour le lancement de la manifestation "Alger, capitale de la culture arabe".

S. A. M.